

Anglade (I') - Langlade



Issu du latin *angula terra*, donnant *anglada* en occitan, le terme signifie terre en angle, en coin (forme de défrichement dans la forêt). Les premières habitations se sont élevées dans une parcelle triangulaire ou le hameau se trouvait sur un terrain délimité par un carrefour ou une route se divisant en Y. D'autres proposent une hypothèse plus séduisante, toujours issue du latin, mais *angulus* étant pris dans le sens de lieu écarté, éloigné, cette signification ayant donné le verbe *s'angler* en français, qui a le sens de se retirer. Il faut noter que ce lieu est un peu écarté par rapport au bourg.



L'Anglade sur le cadastre napoléonien de 1834.

Apparu dès 1240 dans un acte de reconnaissance de Pons seigneur de Langhac et de Brassac au duc de Berry, comte de Boulogne et d'Auvergne en raison de ses châtelainies d'Usson et de Guérine (Aix-la-Fayette), le terme est accolé en 1485 dans une censive de la terre de Guérine à celui de Sucheyron désormais disparu et fait alors l'objet de six reconnaissances. La première naissance portée dans les registres est celle de Cluda Anglade, baptisée le 6 avril 1600, de Jacques et de Claude Chonion, une famille Anglade étant métayer jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Actuellement ruiné, Langlade est essentiellement une métairie et reste jusqu'à la Révolution française dans la partie de la justice de la Fayette (Echandelys étant partagé entre le quartier de justice de la terre de la Fayette et le quartier de la justice de Sugères elle-même issue d'un démembrement en deux parties de l'ancienne justice de Montboissier).



S'il n'est pas certain que Langlade faisait partie de la dot de Marie de BOURDELLE lors de son premier mariage avec PONTIUS bâtard de Coÿsse et gardée par elle lors de son remariage avec Valentin des ROYS en 1502 (la liste des biens n'étant pas exhaustive lors de ce remariage et le contrat de son premier n'ayant pas été retrouvé), Langlade appartient tôt à la famille des ROYS puisqu'on en retrouve la mention dans un projet de réfection de la seigneurie des ROYS en 1574.

Comportant dix habitants en 1841, il n'en existe plus que quatre en 1911. Le lieu cesse d'être habité le 25 mars 1943 avec le décès de Virginie Marie FAURIE.

